

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# ACCORD DE PRINCIPE SUR LA REPRISE DU FONDS DE COMMERCE DE DE BRUYCKER N.V.

Royal Reesink N.V. (« Royal Reesink ») a conclu un accord de principe sur la reprise de l'actif et du passif du fonds de commerce de De Bruycker N.V. (« De Bruycker »). De Bruycker est distributeur exclusif en Belgique, entre autres, des marques Kobelco et Bomag.

La reprise de De Bruycker signifie :

- Un complément et renforcement des activités de terrassement de Royal Reesink en Belgique.
- Une organisation Benelux forte pour les marques Atlas, Kobelco, Schaeff et Bomag en Belgique.
- Une réalisation plus poussée des possibilités de ventes croisées au sein de Royal Reesink, grâce à un programme de livraison plus large.
- Une contribution positive au rendement des activités de terrassement.

### Profil de De Bruycker

Fondée en 1961, De Bruycker est actif depuis plus de 55 ans comme distributeur de machines pour le terrassement et les travaux routiers. De Bruycker est spécialisé dans la vente, la location et le service des machines et des équipements pour le terrassement, la construction routière et le traitement des marchandises. Avec des établissements à Ostende et Diest, De Bruycker représente des grandes marques comme Kobelco, Bomag, Gomaco, Breining, Okada et Leica Geosystems. Rendez-vous sur [www.debruycker.be](http://www.debruycker.be) pour plus d'informations.

### Considérations stratégiques

De Bruycker est distributeur notamment de Kobelco et de Bomag en Belgique et Kemp| Hamme est distributeur en Belgique notamment des marques Atlas et Schaeff. Selon le modèle néerlandais, il y aura aussi en Belgique une organisation forte pour les marques Atlas, Kobelco et Schaeff. La fusion des programmes de livraison de De Bruycker et Kemp nous permet de servir encore mieux nos clients existants et nouveaux. La répartition géographique des établissements nous aidera aussi à développer ces activités combinées. M. Ben Kemp, directeur de division Reesink Construction Equipment, assurera la direction générale. M. Dirk de Bruycker restera encore pendant une certaine période pour assurer la transition vers Royal Reesink. M. Geert de Bruycker gardera sa fonction actuelle et dirigera, à partir d'Ostende, les activités de terrassement et de construction routière belges.



Les liens étroits qui unissent les entreprises De Bruycker et Kemp|Hamme, en Belgique, et les entreprises néerlandaises Hans van Driel et le groupe Kemp, devront veiller à la mise en place d'une organisation forte, compétitive et pérenne au Benelux.

**Gerrit van der Scheer (CEO Royal Reesink)** : « Avec la reprise de De Bruycker, nous franchissons une étape importante dans le développement de nos activités de terrassement. Après la fusion réussie de Kemp et Hans van Driel aux Pays-Bas, où chacun conserve sa propre identité, nous avons voulu réaliser la même chose en Belgique entre De Bruycker et Kemp Hamme. »

**Ben Kemp (directeur de division Reesink Construction Equipment)** : « Avec la reprise de De Bruycker par Royal Reesink, nous voyons des possibilités, au moyen d'avantages synergiques et d'une étroite collaboration entre les entreprises belges et néerlandaises, d'établir une organisation forte. Une organisation qui permet aux employés d'évoluer et une organisation qui peut envisager l'avenir de manière positive. Nous nous attendons aussi à pouvoir mieux servir nos clients en Belgique grâce à un élargissement substantiel de notre gamme de produits. »

**Geert de Bruycker (directeur De Bruycker)** : « Grâce à cette reprise, nous allons faire partie, sous notre propre nom, d'un groupe très ambitieux qui peut faire front en Belgique et aux Pays-Bas en tant que fournisseur total sur le marché des machines de terrassement et de construction routière. Nous offrons aussi à nos employés la continuité. Je suis donc très satisfait d'une partie telle que Royal Reesink. Une partie qui voit des possibilités d'être un acteur important et un chef de file sur notre marché. »

Il est prévu de finaliser la transaction fin septembre 2017.

#### **Finalisation de la reprise de Staja Beheer B.V.**

Le 4 août dernier, la reprise des actions de Staja Beheer B.V. a été finalisée. Cette reprise permet à Royal Reesink de répondre au besoin croissant d'une organisation et d'un établissement bien outillés pour les activités de production et/ou d'assemblage.

**Ce communiqué de presse est publié en néerlandais, français et anglais. En cas de conflit entre la version néerlandaise, française et anglaise, la version néerlandaise prévaudra.**



## **Profil de Royal Reesink**

Royal Reesink se concentre sur deux segments : Reesink Equipment et Reesink Industries.

Chez Reesink Equipment, toutes nos entreprises sont actives dans la distribution de diverses marques à forte notoriété et/ou fournissent des concepts forts pour l'agriculture et l'horticulture, l'entretien paysager, la manutention de matériaux, la construction, le génie civil et les travaux publics. Les produits sont livrés, soit par l'intermédiaire de concessionnaires, soit directement aux agriculteurs, aux travailleurs agricoles, aux entreprises d'aménagement d'espaces verts, aux golfs, communes, pouvoirs publics, wateringues, sylviculteurs et aux clients dans la branche logistique qui travaillent dans les secteurs alimentaire et non alimentaire, l'industrie, le transbordement (ports), le secteur agricole et celui de la construction, du génie civil et des travaux publics.

Chez Reesink Industries, nos entreprises sont actives dans la distribution d'acier (transformé), de moyens de protection personnelle et de composants/systèmes hydrauliques. Dans ce segment nous fournissons principalement les usines de construction métalliques, les ateliers de construction, les entreprises d'installation, les grossistes techniques, l'industrie offshore et les transports maritimes, les fabricants de machines-outils et l'agro-industrie.

Voir aussi : [royalreesink.com](http://royalreesink.com)

### **Pour plus d'informations veuillez contacter :**

M. G. van der Scheer, CEO Royal Reesink N.V.  
Tél. : +31 (0)575 599 301